



API COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Association des Parents d'élèves Indépendants

API Colomiers
allée de la Colombe
31770 Colomiers
api.colomiers@gmail.com

Pour les sections API des écoles

- *Hélène Boucher*
- *Lucie Aubrac*
- *Alain Savary*
- *George Sand*

Mme Karine Traval-Michelet

Maire de Colomiers

Mme Catherine Clouscard-Martinato

*Déléguée à l'Éducation, à la parentalité
et à l'accueil de loisirs éducatifs
Mairie de Colomiers*

Colomiers, le 24 janvier 2022

Objet : Implantation de l'arrêt de Bus pour l'activité piscine sur le temps scolaire

Madame le Maire, Madame Clouscard,

A l'occasion de plusieurs conseils d'école, de façon récurrente, l'Association des Parents D'élèves Indépendants de Colomiers a attiré l'attention de la Mairie sur la problématique liée à la dépose des élèves devant l'entrée tout public de la piscine de Colomiers au lieu de l'entrée club pour la pratique de la natation.

Actuellement la dépose des enfants au niveau de la place des Fêtes vient impacter l'activité piscine en obligeant les enseignants à faire le tour de la piscine pour rejoindre l'entrée club, située allée de la piscine, à pied.

De plus, les bus alloués à la pratique de la natation sont disponibles pour une durée limitée ce qui demande une gestion du temps qui vient complexifier la situation.

On peut noter les conséquences directes suivantes sur l'activité piscine :

- Perte de temps qui vient empiéter sur le temps de la séance de natation,
- Demande d'une grande vigilance à l'enseignant et aux parents accompagnateurs présents pour encadrer la sécurité des enfants pour se rendre du parking public à l'entrée club de la piscine, tout en gérant des enfants distraits par les canards, les poissons ou autres obstacles présents sur le trajet.

- Les enfants sortent très souvent avec les cheveux mouillés par manque de temps pour pouvoir les sécher car il faut reprendre le bus dans les temps. En hiver, cette situation est assez dommageable.
- Le temps effectif dans l'eau des élèves en est d'autant réduit.

A ce jour les éléments de réponses fournis en conseils d'école viennent cristalliser le mécontentement des parents d'élèves et des enseignants qui subissent les conséquences directes de la dépose des enfants à cet emplacement qui n'est pas approprié pour déposer un public de jeunes enfants et qui a des conséquences directes sur l'activité piscine.

En tant que Parents d'élèves nous refusons que :

- **La sécurité et le bien-être des enfants soient négligés**
- **Les séances de natation soient réduites par la non-prise en compte des contraintes présentées dans cette lettre.**

Nous sommes conscients de l'effort de la collectivité concernant la vulgarisation de la natation auprès de l'ensemble des élèves columérins de l'école élémentaire et de grandes sections de maternelle. Nous apprécions cette chance offerte à nos enfants. Et nous partageons avec vous l'utilité indéniable des séances de natation afin de permettre aux enfants d'appivoiser la peur de l'eau et d'apprendre à nager. Dans certains foyers, ces séances seront la seule opportunité pour les enfants de remplir ces objectifs.

C'est pourquoi nous vous demandons que les enfants soient de nouveau déposés au plus près de l'entrée collective de la piscine.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire et Madame Clouscard, l'expression de nos respectueuses salutations.

M. Pierre Moreau

Président API Colomiers